

Compte rendu du Conseil de quartier Auteuil Sud du 12 06 2018

Lieu : Lycée Jean de La Fontaine, 1 Place de la Porte Molitor, 75016 Paris

Début de la réunion : 19h15

Intervenants

David ALPHAND : Conseiller délégué auprès du maire, chargé du quartier Auteuil Sud

Véronique BALDINI : Adjointe au maire chargée des transports, de l'espace public, de l'environnement et du développement durable

Paul GUILLOU : Chef de la division 16 de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE)

Maxime DERVIN : Chef de la division 16 de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE)

Christian JOANNES : Chef adjoint de la division 16 de la DPE

Bruno QUESADA : Responsable territorial, Département Faune et Actions de Salubrité, Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES / SPE)

André DELEIGNIES : Agent de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP)

Présentations

David ALPHAND :

Depuis la précédente réunion publique en mars, le Conseil de quartier a bien travaillé et il a financé un marquage au sol à l'école maternelle du Parc des Princes.

Il est difficile d'imaginer que le problème des rats refasse surface à Paris au XXI^{ème} siècle. Au début du siècle précédent, il y avait dans la capitale des tueurs de rats, que l'on

surnommait les « Borgia des rats » car ils utilisaient l'art des poisons comme à Florence sous l'ère des Borgia.

Aujourd'hui malheureusement, les raticides classiques ne suffisent plus pour éradiquer le problème.

On estime qu'il y a entre 5 et 6 millions de rats à Paris. Pour avoir une idée de leur nombre, les agents mettent de la nourriture dans des endroits stratégiques puis ils observent la vitesse de disparition de cette nourriture.

Bruno QUESADA :

Sur Paris, il y a environ 40 agents qui ne s'occupent que des rats.

Les rats se trouvent principalement dans les espaces verts et leur présence est favorisée par les déchets alimentaires et les détritiques en tous genres.

Avant 2013, des graines raticides étaient placées dans les terriers. Désormais, c'est interdit par la Commission Européenne. Maintenant, les agents utilisent des boîtes d'abattages.

Des gens nourrissent les rats.

Les rats ont besoin de terre, de nourriture et d'eau. Les agents essaient de supprimer un de ces trois éléments, car les rats ont besoin des trois pour vivre.

Trois directions de la ville travaillent en étroite collaboration sur ce sujet : la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE), la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) et la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP). La DEVE a installé des bacs à la place des poubelles, afin que les rats ne puissent pas accéder à leur contenu. De plus, il est demandé aux jardiniers de reboucher les terriers.

Il existe un mail pour faire des signalements : spse.dfas@paris.fr

Paul GUILLOU :

Il y a 3 axes de travail :

- la DPE nettoie régulièrement la voirie
- la DEVE nettoie régulièrement les espaces verts (environ 2 fois par jour)
- la DPSP sensibilise les usagers sur les bonnes pratiques.

La ville a déployé de gros moyens pour résoudre le problème : les sacs dans les parcs ont été remplacés par de gros containers. Les sites les plus infestés sont prioritaires, mais tous les espaces verts devraient être concernés à terme.

Maxime DERVIN :

La direction de la propreté fait en sorte d'agir vite, elle ramasse les déchets le plus rapidement possible afin d'éviter qu'ils ne stagnent.

De la prévention est faite auprès des usagers, notamment dans les écoles, pour leur apprendre le respect de la propreté et les bons gestes.

Véronique BALDINI :

La mairie du 16^{ème} est très mobilisée sur le sujet des rats et elle reste attentive. La prolifération des rats est liée à la nouvelle manière de se comporter des gens, aux nouveaux usages de l'espace public.

Les poubelles actuelles sont problématiques, les animaux les mangent et les détritrus s'étaient sur la voie publique.

Quand un jardin est refait, les bacs à sable sont fermés et remplacés par des sols souples, car il n'est plus possible d'entretenir les bacs à sable correctement.

André DELEIGNIES :

Beaucoup de verbalisations sont faites sur les dépôts sauvages et pour les nourrisseurs de pigeons (qui nourrissent les rats involontairement). Ces nourrisseurs sont souvent des personnes isolées, pour qui cet acte est l'un des rares moments de plaisir qu'elles ont.

L'amende pour ces incivilités s'élève à 68€.

Discussion

Un Habitant :

Les anciens contractuels qui étaient affectés aux amendes de stationnement ont-ils été réaffectés pour lutter contre les incivilités ? Combien sont-ils ?

Les rats sont utiles à une ville car ils absorbent une grande quantité d'ordures. Il ne faut pas les éradiquer.

- M. DELEIGNIES : Les contractuels dont il est fait mention sont désormais affectés aux problèmes de stationnement gênant. Ils sont 5 à tourner sur le 16^{ème} et le 17^{ème}. Les agents sont habilités à demander la carte d'identité aux usagers. La lutte principale de la DPSP concerne les mégots. Les commerces sont tenus d'avoir des cendriers. S'ils n'en ont pas, ils ont une amende à payer.

Un Habitant :

Les syndicats d'immeuble sont-ils sensibilisés sur la question des rats ?

- M. DERVIN : Ils sont sensibilisés sur le respect des règles de propreté et du tri, mais pas sur les rats directement. C'est une bonne suggestion.

Béatrice LECOUTURIER (élue du 16^{ème}) :

Une ville est propre s'il y a une volonté politique qu'elle le soit. La propreté devrait être de la compétence des mairies d'arrondissement.

- M. ALPHAND : rappelle que les fonctionnaires de la ville présents à la tribune sont tenus par un devoir de réserve et de neutralité : ils ne peuvent pas s'engager dans un débat politique.

Une Habitante :

Quai Louis Blériot, il y a une poubelle tous les 500 mètres, et c'est trop peu pour accueillir les déchets de tous les usagers. Elle a appelé les services, qui lui ont dit que c'était normal. Elle suggère de rajouter des poubelles. Il faudrait aussi ramasser les ordures plus fréquemment, car souvent elles peuvent rester longtemps.

- M. DERVIN : Il y a plus de 2000 corbeilles sur le 16^{ème}. Certains en veulent plus, d'autres moins. L'installation de nouvelles corbeilles peut générer des problèmes graves pour la propreté : les corbeilles sont des points de fixation et quand elles sont pleines les usagers déposent les ordures autour. Chaque demande d'installation de poubelle est donc soigneusement étudiée, afin de voir si le besoin est réel. Les habitants peuvent utiliser l'application « Dans ma Rue », qui permet de signaler les déchets stagnant, afin que les équipes de propreté viennent les ramasser.
- M. GUILLOU : Il est rare que des ordures restent trop longtemps dans les espaces verts car il est demandé aux agents de nettoyer régulièrement et de faire très

attention aux endroits un peu dissimulés. Il peut néanmoins y avoir quelques « loupés » et un travail est mené pour les réduire.

Un Habitant :

De plus en plus de poubelles débordent. Y a-t-il un problème avec le rythme d'enlèvement des déchets ?

- M. JOANNES : La collecte se fait tous les jours, sur certains arrondissements c'est le soir, sur d'autres le matin. Pour le 16^{ème}, c'est le matin. 80 tonnes par jour sont collectées sur le 16^{ème}. Il y a également des prestataires privés qui font des collectes supplémentaires sur les zones très fréquentées. Le problème, c'est que beaucoup de personnes déposent leurs poubelles au pied des corbeilles de rue.

Une Habitante :

Un agent lui a dit qu'il ne pouvait pas vider une poubelle si celle-ci n'était pas pleine. Est-ce vrai ?

- M. JOANNES : Les poubelles sont vidées même sans être complètement pleines.

Un Habitant :

Les poubelles sont trop petites et trop peu nombreuses. De plus, les sacs sont inadaptés.

- M. DERVIN : A Paris, il existe à présent un plan de diminution des déchets. Rajouter des poubelles dans les rues irait à l'encontre de cet objectif.
- M. GUILLOU : Des expérimentations vont avoir lieu à Paris. Avant de changer le mobilier urbain, il faut faire des tests. Sur la place de la République notamment il va y en avoir. Si c'est concluant, le mobilier sera déployé dans le 16^{ème}.
 - o M. ALPHAND : Comment sont choisis les lieux d'expérimentation ?
 - o M. DERVIN : Par la mairie de Paris, mais également par les services, notamment la DPE, suite à des analyses de terrain.

Une Habitante :

Il faudrait développer les magasins bios dans le 16^{ème} car ils produisent moins de déchets.

- Mme BALDINI : Des composteurs peuvent être installés dans les immeubles pour réduire les déchets. Un composteur a été installé à la piscine Montherlant et il fonctionne bien.
- M. ALPHAND : L'implantation de commerces est liée à la loi du marché. Il faut attirer ce type de magasins, notamment au niveau de la rue d'Auteuil où de nombreux commerces ont fermé ces dernières années. Les élus peuvent sensibiliser les entrepreneurs et les inciter à s'installer. A Los Angeles, la politique zéro déchet a amené les habitants à n'utiliser plus que des sacs en toile réutilisables pour faire leurs courses. Ils ont abandonné les sacs plastiques.

Une Habitante :

« Dans ma Rue » est une bonne application, mais ce sont toujours les mêmes qui l'utilisent, et elle n'est pas très connue.

- M. GUILLOU : Elle est de plus en plus connue par les parisiens. Une campagne spécifique est en cours afin de la valoriser. Les remontées faites via cette application vont directement aux services concernés, ce qui permet d'éviter les renvois de compétence d'un service à l'autre. Auteuil Sud est un quartier pilote sur une expérimentation : des encadrants de chaque direction patrouillent avec des gilets oranges une fois par semaine et recensent les problématiques des riverains.

Une Habitante :

A-t-on une courbe d'évolution de la population des rats ? Quel est l'objectif de diminution ? Qu'est ce qui est efficace ? Dans le 17^{ème}, ils ont lancé une application « Signale ton rat ». Le rat n'a plus de prédateur : faudrait-il les stériliser ?

- M. GUILLOU : Le rat n'est normalement pas visible et ne se montre pas aux humains. Il faut donc réguler la population de rats pour qu'elle retourne à un niveau où ils ne seront plus visibles. Il n'y a pas de chiffres précis car la population des rats est très fluctuante. Pour compter, la DEVE rebouche les terriers et vérifie s'ils sont réutilisés ensuite. Les agents privilégient le nettoyage au comptage et il n'y a donc que des estimations. Sur le jardin du Ranelagh, on constate une forte baisse. Si le rat n'a pas d'apport fréquent de nourriture, sa population se régule naturellement. La priorité est de lui ôter cet apport, plutôt que de les stériliser.

Un Habitant :

Des chiffonniers vident souvent les poubelles et ça entraîne des dépôts d'ordures au sol. Quand il y a des chantiers, les rats sortent : des actions spécifiques sont-elles menées ?

- M. DELEIGNIES : Les chiffonniers passent au tribunal pour payer une amende de 38€ mais ils n'ont souvent pas d'adresse en France. Pour verbaliser, il faut un flagrant délit fait par l'agent. Si les gens dénoncent une incivilité, ça n'a aucun effet. Quand il y a des chantiers, des mesures particulières sont prises avant de délivrer les autorisations.

Un Habitant :

Quelle faculté de décision ont les personnes présentes à cette réunion ?

- M. DERVIN : Avant de répondre directement à cette question, il faut d'abord se mettre d'accord sur qui fait quoi. Les sacs des corbeilles sont collectés tous les jours, c'est la règle. Les gros camions de collecte ont obligation de vider les poubelles. Les petites laveuses en revanche n'ont pas à collecter les sacs.
- M. GUILLOU : Les responsables vont faire en sorte que les agents soient aussi efficaces que possible, et que les loupés soient évités. La mission de propreté est difficile pour les agents, mais ils s'y appliquent.

M. ALPHAND :

Chacun comprend mieux désormais les difficultés des services à Paris. Le Conseil de quartier portera certaines propositions qui ont été faites, notamment celle liée aux syndicats de co-propriété. Depuis quelques années, les effectifs de propreté de la ville ont baissé et les moyens également. Le problème ne réside pas uniquement du côté des incivilités des habitants.

Le Conseil de quartier vous invite à la prochaine séance du ciné-club, le 26 juin, avec le film « Sagan ».

La séance est levée à 21h.